



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/647
16 décembre 2004

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

538ème séance plénière

PC Journal No 538, point 4 e) de l'ordre du jour

DECISION No 647
PROROGATION DU MANDAT
DU CENTRE DE L'OSCE A ALMATY

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 574 du 18 décembre 2003,

Décide de proroger le mandat du Centre de l'OSCE à Almaty jusqu'au
31 décembre 2005.